



RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Conférence de presse - Lundi 7 octobre

*En cette rentrée parlementaire, j'ai souhaité organiser une conférence de presse pour vous faire part **des travaux déjà engagés en circonscription et à l'Assemblée nationale** et vous informer des futures échéances.*

Au travail depuis le premier jour de mon élection.

En circonscription, j'ai fait – et je continue à faire – connaissance avec les acteurs institutionnels et les forces vives du territoire : acteurs associatifs, économiques, culturels, sportifs... (Préfecture, France Travail, intersyndicale...).

J'ai rencontré de nombreux élus locaux, notamment les Maires, et habitants de la circonscription lors des divers événements institutionnels et associatifs. Il est difficile de répondre favorablement à l'ensemble des invitations tant l'activité est riche sur notre territoire, et je m'en félicite.

D'autre part, je suis **très régulièrement en contact avec les sénatrices Maryse Carrère et Viviane Artigalas**. Nous porterons en commun des sujets locaux à l'Assemblée et au Sénat, c'est une vraie force pour notre territoire.

Au sein de la commission développement durable et aménagement du territoire à laquelle j'appartiens, les travaux ne font que commencer mais j'ai choisi de focaliser mes actions dans des domaines liés aux particularités et aux enjeux de notre territoire : **ruralité, agriculture, mobilités, maintien des services publics, pastoralisme, thermalisme**.

J'ai rejoint la mission d'information sur le pastoralisme qui avait été interrompue sous la précédente législature (rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, les causes de son déclin et les conséquences pour le développement durable des territoires ruraux).

En circonscription, j'organiserai prochainement une réunion sur l'avenir du pastoralisme avec des acteurs locaux des Hautes-Pyrénées, j'ai déjà échangé avec Jean-Pierre Cazaux à ce sujet.

Par ailleurs, je travaille sur la défense des crédits en faveur des politiques de développement durable dans le cadre du PLF 2025.

De nombreuses auditions sont au programme et je vais porter des amendements à l'échelle de mon groupe parlementaire (étendre la durée minimum d'exercice sur le territoire national pour les investissements verts éligibles au crédit d'impôt...).

Les groupes d'études sont également en train de se constituer. J'ai demandé à intégrer celui sur le thermalisme, mais aussi **un sujet qui me tient à cœur, celui sur les langues régionales pour continuer la défense et la promotion des langues et cultures régionales à l'instar de l'Occitan.**

Au sein du groupe socialistes et apparentés, nous avons également créé différents groupes de travail.

J'ai rejoint celui des ruralités avec Stéphane Delautrette (qui vient de prendre la présidence de la délégation aux collectivités territoriales au sein de l'Assemblée nationale) et celui relatif à l'enfance et la petite enfance, domaine que je connais bien pour avoir exercé dans le milieu pendant une trentaine d'années.

Dans ces deux groupes de travail, nous auditionnons actuellement de nombreux acteurs (associations, syndicats, thinkthank, institutions...) pour avoir l'ensemble des éléments en notre possession avant de faire des propositions sérieuses et concrètes dans le cadre du projet de loi de finances 2025 ou des PPL.

Avec des collègues députés, nous avons adressé des courriers à des ministres pour que des mesures urgentes soient prises :

-Crise sanitaire dans l'agriculture : Avec le député Dominique Potier, nous lui avons demandé d'activer la réserve de crise européenne en complément des dispositifs français tels que le FMSE qui s'avère insuffisant face à l'ampleur de la crise ; la prise en charge intégrale de la vaccination pour le sérotype 8 comme c'est le cas pour le sérotype 3 ainsi que le remboursement des doses de vaccin acquises et inoculées en prévention par les éleveurs, la mise en place de prêts garantis par l'Etat pour aider la trésorerie des exploitations agricoles qui subissent la crise sanitaire et les mauvaises récoltes.

Au Sommet de l'élevage, des annonces ont été faites par le Premier ministre et la ministre de l'Agriculture : elles sont insuffisantes.

Si des mesures de bon sens ont été prises pour le sérotype 3 (enveloppe de 75 millions d'euros pour indemniser les éleveurs ayant subi des pertes, prise en charge financière du vaccin sur l'ensemble du territoire), quasi-aucune pour la FCO-8 (les vaccins ne seront pas pris en charge par l'Etat et seraient même indisponibles en nombre jusqu'en juin prochain, aucune annonce sur des indemnités pour les pertes subies par la FCO8, au-delà de la possibilité d'accéder au FMSE, dont l'enveloppe est très contrainte avec des délais d'instruction et de paiement trop longs)

Crise du secteur de la petite enfance : Avec la députée Céline Hervieu, nous avons adressé un courrier à la Ministre des Solidarités suite à la publication du livre de Victor Castanet qui met en lumière les pratiques d'un secteur privé lucratif qui poursuit une logique de profit et qui nuit à la qualité d'accueil des enfants. Nous lui avons également évoqué la vacance de 10 000 postes, le manque de reconnaissance des métiers de la petite enfance.

Comme j'ai pu l'être en tant que Maire d'Ibos, je veux être un député de proximité.

Je souhaite que les habitantes et habitants de la 2e circonscription puissent facilement me solliciter, j'ai développé ainsi plusieurs canaux pour faciliter les échanges.

Ainsi, outre ma présence lors des divers événements organisés sur le territoire, les habitants ont la possibilité de venir à ma **permanence située en plein centre-ville de Tarbes**, au 22 place du Marché Brauhauban, où deux collaborateurs, Jean-Bernard Colomes et Tiffany Perez, les accueillent du lundi au vendredi. Pour me rencontrer personnellement, il est préférable de prendre rendez-vous.

Par ailleurs, je vais prochainement commencer **des permanences délocalisées** dans d'autres communes (Maubourguet, Rabastens-de-Bigorre, Argelès-Gazost...) de la circonscription pour que celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de venir à Tarbes puissent échanger directement avec mon équipe parlementaire ou moi-même. Les dates seront communiquées aux communes, à la presse et sur mes réseaux sociaux.

La première permanence délocalisée se déroulera **vendredi 18 octobre, de 9h à 12h, à la mairie de Maubourguet (rue de l'Hôtel de Ville).**

Sur les réseaux sociaux. Je suis présent sur Facebook (@denisfegne), sur X (@DenisFegne) et sur Instagram (denisfegne65). Cette présence sur les réseaux permet de rendre compte en toute transparence de mon activité en circonscription et à l'Assemblée nationale.

Tous mes moments de rencontres ou participations à des événements ne sont pas publiés mais j'essaie de les communiquer le plus possible.

Les habitantes et les habitants peuvent m'envoyer des messages privés sur ces canaux de communication, mon équipe parlementaire et moi-même honorons l'ensemble des demandes.

Par téléphone ou par email, il est possible de joindre mon équipe parlementaire et moi-même au **06 85 83 14 03** ou **05 62 96 74 39** afin de convenir d'un rendez-vous ou de répondre à diverses sollicitations. Ou **permanencedenisfegne@gmail.com**.

Mon adresse email de l'Assemblée (denis.fegne@assemblee-nationale.fr) est plutôt réservée pour l'activité législative.

Enfin, **par courrier**, les habitants peuvent m'écrire et m'adresser divers dossiers à l'adresse postale de ma permanence (22 place du marché Brauhauban 65 000 Tarbes).

Cette liste de moyens de communication sera complétée dans les semaines à venir avec par exemple une newsletter numérique, un courrier à l'ensemble des habitants et des points réguliers avec la presse locale.

Un Homme de gauche, socialiste, ouvert aux dialogues avec l'ensemble des forces républicaines.

Je sais que je dois mon élection aux diverses composantes du NFP et aux radicaux de gauches qui se sont accordées autour de ma candidature et qui se sont mobilisées activement pendant la campagne. Je sais que je la dois aussi à tous les citoyens qui ont fait front, du centre à la droite républicaine, refusant de voir leur circonscription et leur pays aux mains de l'extrême-droite. Je tiens une nouvelle fois à les remercier.

Dans mes votes, je serai fidèle à moi-même : un Homme de gauche, socialiste, ouvert aux dialogues avec l'ensemble des forces républicaines.

Ce qui m'anime avant toute chose est de porter la voix des habitants des Hautes-Pyrénées à l'Assemblée et d'obtenir des victoires. Cela implique la recherche de compromis sans pour autant se compromettre sur ses idées et ses valeurs.

En local, je dialoguerai toujours avec l'ensemble des élus locaux et des habitants de la 2e circonscription. Ma porte sera toujours ouverte et je tâcherai d'apporter des solutions à chacune et chacun, sans distinction.

Avec le NFP, je continue d'entretenir les liens qui ont pu naître pendant la campagne. Depuis mon élection, j'ai eu l'occasion de pouvoir échanger à plusieurs reprises avec l'ensemble de ses composantes, à l'instar de ce week-end où nous étions nombreux à participer à la Fête de l'Huma 65.

Nous pouvons avoir des points de désaccord, c'est plutôt normal et sain, mais l'essentiel nous rassemble : défense du pouvoir d'achat, protection de nos services publics, justice sociale, transition écologique, lutte contre les déserts médicaux... D'ailleurs, nous avons déposé vendredi 4 octobre une motion de censure et nous la voterons ensemble le mardi 8 octobre.

Sur la Déclaration de Politique Générale de Michel Barnier.

Dans son discours, rien ou si peu sur la question du pouvoir d'achat - l'augmentation du SMIC annoncée est automatique -, rien ou si peu sur la réforme des retraites - des corrections renvoyées à une négociation -, rien ou si peu sur la justice fiscale - des contributions exceptionnelles pour des injustices qui, elles, sont bien structurelles !

Plus que jamais, je conteste ce gouvernement comme son projet politique car je considère qu'il ne respecte pas la volonté des Français telle qu'ils l'ont exprimée au suffrage universel direct. Si nous choisissons, avec les députés socialistes et l'ensemble des groupes de gauche, en conscience et en responsabilité, de provoquer dans quelques jours un vote de défiance c'est parce que c'est notre devoir démocratique le plus élémentaire de le faire.

Non à la destitution du Président, oui à la motion de censure :

La position du groupe socialiste et apparentés auquel j'appartiens est claire. Nous faisons le choix de présenter une motion de censure plutôt que la destitution du Président de la République pour des raisons que chacun peut comprendre.

En commission des lois, la proposition de résolution de destitution a été rejetée (54 voix contre 15). Mon groupe a voté contre car la destitution du Président de la République, qui n'avait aucune chance d'aboutir, il ne faut pas mentir aux françaises et français.

Pour qu'une destitution soit adoptée, il faut la majorité des deux tiers de l'Assemblée nationale et du Sénat. Nous ne voulions pas offrir une victoire au Président de la République qui est désormais hors-jeu. Le pouvoir n'est plus à l'Élysée mais au parlement, concentrons nos efforts sur ce dernier avec notamment la motion de censure.

Sur la motion de censure que nous avons déposée avec l'ensemble des groupes de gauche ce vendredi 4 octobre, plusieurs raisons ont motivé ce choix comme chacune et chacun peut s'en douter.

Tout d'abord, la nomination de Michel Barnier ne répond ni aux résultats des législatives ni à l'aspiration d'une majorité de Françaises et Français qui a réclamé plus de justice sociale, plus de pouvoir d'achat, plus de moyens pour la santé et les services publics, plus de transition écologique. Les Français voulaient une rupture, ils ont eu la continuité du macronisme sur sa frange la plus à droite...

Le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 s'annoncent comme les textes budgétaires les plus austéritaires de ces vingt-cinq dernières années (40 milliards de coupes dans les dépenses !).

Le refus de revenir sur les baisses d'impôts injustes et inefficaces des précédents budgets comme la multiplication des coupes budgétaires sur des politiques publiques essentielles conduisent notre pays dans une impasse budgétaire et fiscale intenable et abîment durablement notre modèle social. Ces textes budgétaires se font contre les Françaises et les Français, et notamment contre les plus précaires d'entre nous.

Avec Michel Barnier, c'est moins de transition écologique, moins de services publics, moins de crédits pour les collectivités locales et moins de pouvoir d'achat (exemple : les pensions de retraites ne seront pas revalorisées les six premiers mois de l'année 2025 malgré l'inflation : 4 milliards d'euros d'économies sur le dos des retraités. Pour un couple de retraités avec deux pensions moyennes (1531€ X2, ce sera 459,3€ en moins sur le premier semestre 2025 !).

Ainsi, plutôt que de recoudre une société déchirée, Michel Barnier préfère détricoter notre modèle social. Je m'y opposerai de toutes mes forces avec mon groupe socialiste et les forces de gauche.

La proposition de loi présentée par le Rassemblement National pour abroger la réforme des retraites repose sur un triple mensonge.

Mensonge politique. Avant que ce texte ne soit débattu le 31 octobre dans le cadre de la journée d'initiative parlementaire il y a d'autres rendez-vous pour permettre l'abrogation de la réforme des retraites. Le premier rendez-vous parlementaire pour abroger la réforme des retraites, c'est la motion de censure contre le gouvernement

En refusant de voter la censure que nous déposerons, le Rassemblement national permet la poursuite de la politique d'Emmanuel Macron.

Mensonge institutionnel. Pour entrer en vigueur, un texte de loi a en effet besoin d'être examiné à l'Assemblée nationale et au Sénat, d'aller au bout de la "navette" parlementaire. Or, le RN ne disposant pas de groupe au Sénat, il n'a aucun levier pour y assurer l'examen de sa proposition de loi. C'est donc un coup de communication sans lendemain.

Mensonge social. Après avoir été totalement absent de la mobilisation et du débat parlementaire contre la retraite à 64 ans, le RN a tergiversé pendant toute la campagne des législatives sur ce sujet. La proposition de loi du RN abroge l'amélioration du dispositif "carrières longues" prévue par la réforme de 2023, qui permet à ceux ayant commencé à travailler jeune de partir tôt à la retraite.

Plutôt que de mentir aux électrices et électeurs comme le fait le RN avec cette proposition de loi, le groupe socialiste auquel j'appartiens propose un plan en trois étapes :

1. Nous proposerons en octobre une abrogation de cette réforme lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale (PLFSS). Le budget de la Sécurité sociale sera examiné avant la niche du RN et fera toute la "navette parlementaire" avant la fin de l'année, il est donc le seul véhicule législatif adéquat pour tenter d'abroger cette réforme.

2. Si le gouvernement mettait fin aux débats sur le PLFSS en utilisant le 49.3, nous utiliserons la première journée réservée ("niche") à un groupe de gauche à l'Assemblée nationale afin de faire voter une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites commune à la gauche.

3. En lien avec nos collègues sénateurs, nous pourrions ensuite inscrire cette proposition de loi dans une journée réservée à l'un des trois groupes de gauche au Sénat au début de l'année 2025.

Grâce à sa présence à l'Assemblée et au Sénat, seule la gauche peut permettre à une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites d'entrer définitivement en vigueur.



Denis FEGNE

Député des Hautes-Pyrénées
de la 2ème circonscription

Permanence Parlementaire :

Résidence le Cluny
22 Place du Marché Brauhauban – 65000 TARBES
Tel : 05.62.96.74.39 – 06.85.83.14.03
Mail : permanencedenisfegne@gmail.com

Collaborateurs Parlementaires en circonscription:

Jean-Bernard COLOMES

Jeanbernard.colomes@clb-an.fr
06.74.00.97.19

Tiffany PEREZ

Tiffany.perez@clb-an.fr
06.63.28.25.94

Assemblée Nationale :

126 Rue de l'Université – 75355 PARIS⁰⁷ SP
Mail : denis.fegne@assemblee-nationale.fr

Collaborateur Parlementaire à l'Assemblée Nationale :

Antoine BULARD

Antoine.bulard@clb-an.fr
06.67.66.40.18